

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE  
DE COMTÉ DE MÉKINAC**

Saint-Tite, le 20 novembre 2024

À : Tous les maires de la  
MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu mercredi le vingt-septième jour de novembre deux mille vingt-quatre (27/11/2024) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agrèer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau  
Greffière-trésorière

NG

- 
1. Ouverture de la séance;
  2. Adoption de l'ordre du jour;
  3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2024;
  4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 novembre 2024;
  5. Adoption des comptes à payer;
  6. Correspondance;
  7. Autoriser de signer un contrat de travail avec la directrice générale;
  8. Confirmation d'embauche d'un chargé de projet en aménagement du territoire;
  9. Adoption d'une politique de reconnaissance et de consolidation d'équipe;
  10. Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2025;
  11. Affectation budgétaire pour le paiement d'honoraires professionnels;
  12. Avis de motion : Règlement numéro 2024-198 établissant une tarification pour la fourniture de biens et services;
  13. Adoption des prévisions budgétaires 2025 de la MRC de Mékinac;
  14. Adoption des prévisions budgétaires 2025 des Territoires non organisés de la MRC de Mékinac;
  15. Adoption du taux de taxes 2025, de la taxe nécessaire pour ouvrage public et du taux d'intérêt pour les comptes dus des Territoires non organisés;
  16. Fonds Région Ruralité (FRR) :
    - a) Volet 2 - Soutien à la Compétence de développement local et régional des MRC :
      - i. Recommandations du comité technique;

- ii. Autorisation de signer un avenant à l'entente sectorielle de développement de l'économie sociale en Mauricie 2022-2025;
- b) Volet 4 – Vitalisation :
  - i. Recommandations du comité de vitalisation;
  - c) Volet Commerces de proximité;
- 17. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
- 18. Renonciation d'un prêt à la Société d'infrastructures de Mékinac;
- 19. Accompagnement pour la planification stratégique de développement économique;
- 20. Renouvellement de l'entente 2024-2025 avec l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie;
- 21. Renouvellement d'une entente de développement culturel 2025-2027;
- 22. Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec;
- 23. Financement de la Corporation de transport adapté de Mékinac- Programme d'aide au développement du transport collectif - volet 2.1 – Demande d'aide financière 2025;
- 24. Équilibration facultative du rôle d'évaluation des municipalités de Lac-aux-Sables, Sainte-Thècle et Grandes-Piles;
- 25. Acceptation de l'offre de service de CCG Climat pour la réalisation de la partie décarbonation du plan climat de la MRC de Mékinac;
- 26. Adoption du règlement de contrôle intérimaire de remplacement numéro 2023-194 intitulé Règlement de remplacement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac;
- 27. Acceptation de l'offre de service de Léger pour la réalisation d'une consultation citoyenne;
- 28. Résolution d'appui à l'analyse par le gouvernement du Québec de la proposition de création de d'aires protégées dans la MRC de Mékinac;
- 29. Varia :
  - a)
  - b)
  - c)
- 30. Questions de l'assemblée;
- 31. Levée de l'assemblée.

Nathalie Groleau,  
Greffière-trésorière